

R. 18.4.25

Légation de Suisse  
en  
France

51, Avenue Hoche

Paris, le 17 avril 1925.

I/25.

R.P. n°5.

Développement de la crise ministérielle. - Le cabinet Painlevé. - Caillaux-Briand.

*En circulation*  
18.4.25  
Zurich au  
21.4.25 L.

Monsieur le Conseiller Fédéral,

Il me paraît utile de compléter les indications de mes précédents rapports sur la crise qui vient d'aboutir à la formation d'un cabinet Painlevé.

Il faut en faire remonter l'ouverture à la démission de M. Clémentel et à l'aveu du gouvernement, obligé de reconnaître que le "plafond" légal des émissions de la Banque de France avait été dépassé, sur son ordre, de plusieurs milliards.

C'est alors que se produisit l'entrée en scène de M. de Monzie. Le sénateur du Lot pouvait résoudre aisément la crise et recueillir la succession de M. Herriot à la présidence du Conseil. Mais il commit la faute d'accepter le projet socialiste de prélèvement sur le capital, au lieu d'exiger la disjonction et de faire voter, toutes affaires cessantes, les mesures d'urgence réclamées par l'état de la Trésorerie. Cette faute amena le Sénat à renverser, le soir du Vendredi-Saint, le ministère Herriot et fit sombrer avec lui les espoirs de M. de Monzie, qui essaya vainement de se remettre en selle en préconisant, dès le lendemain, la formation d'un

Département Politique Fédéral,  
Division des Affaires Etrangères.

B e r n e .



cabinet de 24 heures, chargé de régulariser les rapports de l'Etat avec la Banque.

M. Doumergue appela tout d'abord M. Painlevé. Celui-ci, estimant que le pays réclamait un ministère "de détente", commença par se récuser. "J'ai pris, semblait-il dire, une part trop active aux luttes de parti pour être l'homme de la situation. Voyez plutôt M. Briand."

M. Briand ne voulut essayer de former un cabinet qu'après avoir tenté de faire revenir M. Painlevé sur sa décision.

Il demanda aux socialistes d'accorder à son gouvernement - au lieu de l'appui extérieur qu'ils prêtaient à celui de M. Herriot et qui était en réalité une dictature occulte - une collaboration active et de prendre leur part des responsabilités du pouvoir.

Cette demande visait à diviser le groupe socialiste unifié dont certains membres, tels MM. Paul-Boncour et Alexandre Varenne, eussent accepté avec joie les portefeuilles qui leur étaient offerts. Mais M. Léon Blum fit respecter la discipline du parti et voter à l'unanimité une résolution repoussant les invites de M. Briand.

Celui-ci, qui ne nourrissait probablement guère d'illusions sur le succès de sa manoeuvre, se fût peut-être résigné à gouverner contre les socialistes si les radicaux et radicaux-socialistes lui avaient assuré leur concours. Devant l'hostilité de nombreux éléments de ces groupes, il abandonna la course.

M. Doumergue, alors, se retourna vers M. Painlevé, qui entreprit de résoudre la difficile équation et crut y arriver en formant un "grand ministère de gauche" avec M. Caillaux

aux Finances et M. Briand aux Affaires Etrangères. La combinaison n'a été définitivement réalisée que ce matin vendredi à deux heures et demie, après des débats fort mouvementés et des échanges de vues assez orageux, particulièrement entre MM. Caillaux et Briand.

La caractéristique de la solution imaginée par le mathématicien Painlevé, c'est le retour aux affaires de M. Caillaux, après 11 ans d'ostracisme. Ce retour n'était généralement envisagé dans les milieux politiques que comme une éventualité lointaine, possible seulement après l'échec de toutes autres tentatives.

L'homme qui, durant des années, a été, pour la majorité des Français, "le Traître", apparaît aujourd'hui à beaucoup comme "le Sauveur": étrange renversement du mysticisme populaire. Sa rentrée est bien accueillie par les gens de banque et de bourse, souvent affligés en politique d'une forte myopie: ils se félicitent d'avoir échappé provisoirement à l'impôt sur le capital et ne voient pas plus loin. La hausse du franc causée par le seul nom de Caillaux paraît aussi devoir être considérée comme un phénomène momentané.

Le condamné de la Haute-Cour est, pour l'instant, le vrai maître de l'heure et le véritable chef du gouvernement. Les socialistes, il est vrai, se défient de lui, mais il est probable qu'ils ne le combattront pas, car les plus avisés de leurs chefs se rendent compte que M. Caillaux travaillera pour eux en bernant la bourgeoisie après l'avoir rassurée: "s'il ne parvient pas à restaurer les finances de la France, pensent-ils, nous aurons démontré que nos solutions sont les seules possibles". En attendant, M. Caillaux a clairement manifesté sa volonté d'être, en matière financière, un véritable dictateur.

Quels sont ses projets? La déclaration ministériel-

le nous le dira. Mais quelle qu'en soit la nature, pourra-t-il les réaliser ? C'est fort douteux. Les ambassadeurs d'Espagne et de Belgique, avec lesquels je me suis entretenu, ne croient pas à la solidité du ministère Painlevé. Cette opinion est partagée par une grande partie de la presse et de l'opinion.

Parmi les faiblesses de la nouvelle équipe, il faut mentionner tout d'abord la personnalité de son chef nominal. Ni à la présidence du Conseil en 1917 ni à celle de la Chambre en 1924-25, M. Painlevé n'a révélé un tempérament de chef. L'infirmité de sa combinaison est encore accrue par le fait qu'elle réunit comme simples collaborateurs du premier ministre deux hommes de premier plan qui n'aiment ni l'un ni l'autre à demeurer dans l'ombre. En outre, les relations personnelles entre M. Briand et MM. Painlevé et Caillaux sont loin d'être cordiales. Enfin, le Sénat paraît fort mécontent de la solution donnée à la crise et se montre assez disposé à en ouvrir une nouvelle.

Le sort du nouveau cabinet dépend en somme des deux facteurs suivants: attitude future de M. Caillaux et de ses adversaires; élections municipales du 3 mai prochain.

Attitude future de M. Caillaux et de ses adversaires.- La moindre faute du ministre des Finances peut lui être fatale, car M. Briand n'est entré dans la combinaison que pour être en mesure de la jeter à terre à la première occasion. M. Caillaux ne doit pas ignorer qu'il a deux ennemis redoutables: l'un au Quai d'Orsay, l'autre, M. Loucheur, qui préfère manoeuvrer en dehors de l'équipe ministérielle.

Elections municipales - Si elles marquent, ce qui est fort possible, un retour des masses vers la droite, ce retour ne manquera pas d'influencer le Sénat - dont les élus municipaux sont les électeurs - et d'accentuer son hostilité. Ces

mêmes élections pourraient également engager le président de la République à dissoudre la Chambre.

Au point de vue de nos relations avec la France, il ne me déplait pas de retrouver aux Affaires Etrangères M. Briand, dont l'attitude conciliante dans la question des zones faisait contraste avec l'étroite intransigeance de son secrétaire-général M. Berthelot. Mais peut-être Briand ramènera-t-il Berthelot ?

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'hommage de mon respect.

Dumont.

Jeune generation. Quel intérêt économique l'Etat  
 a-t-il à intervenir dans l'industrie privée, surtout  
 dans l'industrie textile, pour empêcher l'industrie  
 étrangère d'être écrasée par l'industrie nationale  
 et ainsi de provoquer la fermeture de nombreuses  
 usines. L'industrialisation de la Suisse, qui  
 est une conséquence de l'industrialisation de la France,  
 est une conséquence de l'industrialisation de la France,  
 et elle est une conséquence de l'industrialisation de la France.  
 Elle est une conséquence de l'industrialisation de la France,  
 et elle est une conséquence de l'industrialisation de la France.  
 Elle est une conséquence de l'industrialisation de la France,  
 et elle est une conséquence de l'industrialisation de la France.  
 Elle est une conséquence de l'industrialisation de la France,  
 et elle est une conséquence de l'industrialisation de la France.